

Mon village bouge

*Réseau des villages pilotes pour une mobilité sobre
dans le bassin de Bourg-en-Bresse*

Version 2.3 – 21/09/2020

Résumé

Dix villages de la périphérie de Bourg-en-Bresse travaillent ensemble à promouvoir les mobilités sobres. L'ambition est modeste : il s'agit d'amener les habitants qui le voudront bien à essayer de se déplacer autrement qu'en auto-solo.

Chaque village pilote lance ou renforce quelques actions simples et rapides visant par exemple à : venir à l'école à pied ou à vélo, utiliser les transports publics, trouver des covoitureurs, grouper les conduites et les courses, prêter et emprunter des voitures, etc. Le menu des actions possibles s'enrichit progressivement au fil des discussions.

Dans chaque village, la municipalité a désigné un élu référent pour la mobilité. Plusieurs citoyens jouent le rôle de pionniers et d'accompagnateurs des nouvelles mobilités. Une de ces personnes est désignée comme ambassadrice des mobilités sobres. Élus référents et ambassadeurs participent, sous forme de binômes, à des rencontres inter-villages à un rythme d'environ trois mois.

L'initiative est lancée et portée par les associations autosBus et Bourg Nature Environnement (BNE) avec le soutien du Conseil de développement de la CA3B. D'autres soutiens pourront éventuellement être apportés. Un site web présente publiquement l'avancement du travail et les retours d'expériences. Un bilan sera fait au bout d'un an dans la perspective de faire connaître ce qui aura le mieux marché.

Contacts : www.autosbus.fr contact@autosbus.fr 06 87 72 92 14
www.bne01.fr bourg-en-bresse@fub.fr 06 51 38 17 50



avec le soutien de



Conseil de
développement (CA3B)

L'urgence d'une mobilité sobre, y compris dans nos villages

L'initiative 'Mon village bouge' prend son origine dans les travaux sur l'urgence climatique réalisés en 2019 par le Conseil de développement de la Communauté d'Agglomération (CA3B). Elle s'inspire d'une précédente initiative qui s'est déroulée avec succès et qui a permis à dix entreprises du territoire de s'engager en faveur du covoiturage et du télétravail pour leurs 7 000 salariés.

L'urgence climatique est un défi énorme. Il n'est plus temps de compter sur les autres pour l'affronter. Chacun doit prendre sa part à son niveau pour faire reculer les émissions de CO². Dans le territoire de la CA3B, comme partout en France, c'est la mobilité qui génère le plus de CO² et qui tarde le plus à réduire ses émissions (voir Annexe 1). Nos voitures doivent rapidement devenir électriques mais ça ne suffira pas.

Aujourd'hui, ceux qui habitent loin de la ville dépendent entièrement de la voiture, le plus souvent de la voiture en solo, et cela ne va pas changer facilement. Pourtant, il existe déjà quelques alternatives : aller à l'école à pied ou à vélo, utiliser le transport à la demande Rubis Plus, covoiturer avec des collègues de travail, grouper les conduites et les courses, prêter et emprunter des voitures. Est-ce que ces solutions peuvent se développer, ne serait-ce que de temps en temps ? Il n'y a qu'à essayer. Avec un peu de chance, une partie des habitudes changera. Au mieux, certaines familles réussiront à avoir une voiture de moins, ce qui leur offrira un bonus de plusieurs milliers d'euros par an et une grosse motivation pour se déplacer autrement. En prime, la mobilité sobre, c'est moins d'embouteillages, un stationnement moins gênant et une meilleure santé.

Dans un village, beaucoup de gens se connaissent et partagent les mêmes problèmes de déplacements de façon concrète. C'est le bon niveau pour aider quelqu'un à trouver une alternative à l'auto-solo et à l'essayer. D'où l'objectif de cette initiative :

Objectif

Encourager et aider les habitants des villages périurbains
à essayer des modes de déplacement
autres que la conduite de leur voiture

Dix villages pilotes pour montrer la voie

À partir de l'été 2020, dix villages de la périphérie de Bourg-en-Bresse travaillent ensemble pour promouvoir une mobilité sobre. L'initiative fonctionne selon trois principes : libre choix dans un menu d'actions, engagement municipal et citoyen, échanges d'expériences.

Libre choix dans un menu d'actions

Chaque village pilote se choisit plusieurs actions dans un menu. En voici un aperçu provisoire :

- Animer un stand des mobilités sobres
- Créer des zones de circulation apaisée pour faciliter la marche et le vélo (zone piétonne, zone 30, zone de rencontre)
- Faire l'apprentissage de la mobilité à vélo à l'école
- Faire une fête du vélo
- Proposer des essais de vélo à assistance électrique
- Créer des pédibus ou des vélobus
- Animer des ateliers de réparation ou d'autoréparation des vélos
- Sécuriser le stationnement des vélos (arceaux, racks ou boxes) sur les points clés (école, commerces, arrêts de car, aires de covoiturage)
- Créer un réseau de circulation sécurisée à vélo avec des bandes cyclables, pistes cyclables, chaussées partagées, voies vertes, etc.
- Améliorer le confort, la signalisation et la sécurité des arrêts de car et de transport à la demande
- Encourager l'usage des services de mobilité proposés à l'échelle de l'Agglo (transport à la demande et covoiturage notamment)
- Élargir et renforcer l'entraide entre les habitants pour les conduites des enfants et les courses groupées
- Proposer des services qui évitent aux habitants de se déplacer
- Créer une communauté d'habitants pratiquant le covoiturage de dépannage et le covoiturage social
- Encourager le prêt de voitures entre particuliers
- Proposer en autopartage un véhicule municipal dans les temps où il n'est pas utilisé pour les besoins de la commune
- Publier une fiche de mobilité avec toutes les infos sur tous les modes de transport en se mettant à la place d'un habitant de la commune
- Accompagner personnellement les habitants qui veulent s'essayer à de nouvelles solutions de transport
- ...

Cette liste évolue à mesure que le travail avance. On trouve sur le site de l'initiative une [liste d'actions](#) mise à jour avec (de façon progressive) une fiche d'information par action.

À noter que les actions engagées concernent uniquement le niveau municipal. Tout est fait pour que ces actions se coordonnent bien avec celles qui relèvent de la CA3B et qui concernent le territoire dans son ensemble.

Engagement municipal et citoyen

Les municipalités des villages pilotes ont désigné un élu référent pour la mobilité qui participe aux rencontres inter-villages. Dans la mesure du possible, les élus montrent l'exemple en utilisant les formes de déplacement alternatives et en le faisant savoir dans les médias locaux. Les rencontres inter-villages sont accueillies par les municipalités à tour de rôle.

En même temps, chaque village pilote mobilise plusieurs habitants non élus qui testent les alternatives à l'auto-solo, aident leurs concitoyens à essayer ces solutions, et font des suggestions à la municipalité. Ces citoyens pionniers discutent et agissent ensemble sous la forme d'un club informel, d'une association ou d'une commission mixte élu-citoyens. Un de ces citoyens est désigné comme ambassadeur des mobilité sobres pour participer aux rencontres inter-villages.

Échanges d'expériences

L'élu référent et le citoyen ambassadeur participent aux rencontres inter-villages. Ces rencontres ont lieu à peu près tous les trimestres. Elles sont consacrées à des échanges sur les actions conduites et sur leurs résultats. Le calendrier des rencontres est le suivant :

- mardi 7 juillet 2020 à Journans (voir Annexe 3)
- mardi 8 septembre 2020 à Bresse-Vallons (voir Annexe 4)
- mardi 24 novembre 2020 à Marboz
- mardi 23 février 2021
- mardi 8 juin 2021

Ensuite, il sera décidé de prolonger, de modifier ou d'arrêter les rencontres.

Trois principes

Libre choix dans un menu d'actions en faveur des deux-roues, des transports publics, du covoiturage et de l'autopartage

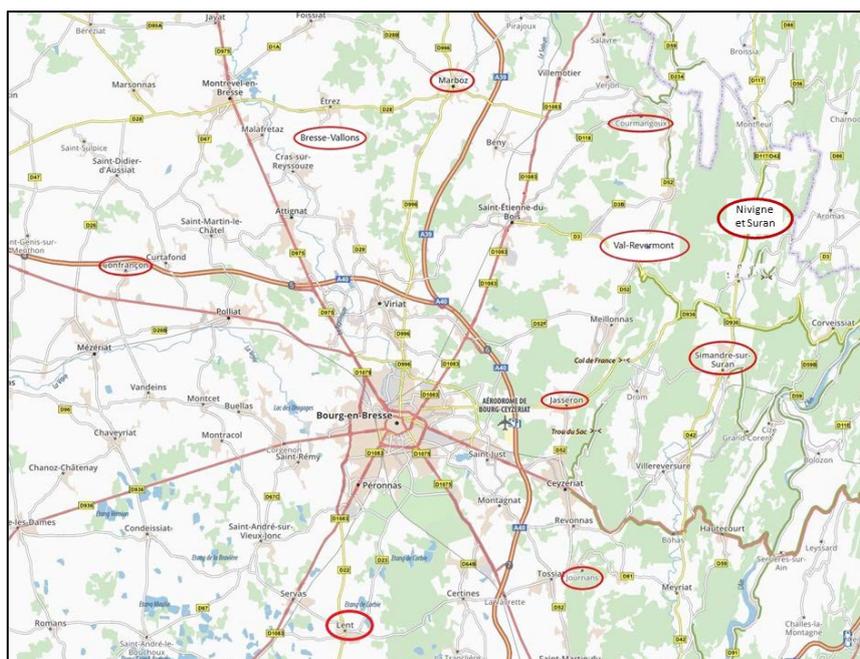
Engagement municipal (élu référent) et citoyen (citoyens pionniers)

Échanges d'expériences dans le cadre de rencontres entre villages pilotes

Une coopération entre villages aidée par une équipe projet

L'initiative est dans les mains des dix villages. C'est au cours de leurs rencontres que se précisent les actions à conduire, les expériences à partager, les experts à inviter, les leçons apprises et l'organisation de la suite du travail. Les dix villages se répartissent à peu près dans toutes les directions autour de la ville-centre à une distance de 8 à 20 kilomètres. Leur population s'échelonne entre 400 et 2600 habitants.

Figure 1 – Les dix villages pilotes



Une 'équipe projet' a préparé l'initiative et a réuni les dix villages. Elle prend en charge la coordination avec les institutions compétentes, la communication et le [site web](#), l'organisation et l'animation des rencontres inter-villages. Elle publiera un bilan au bout d'un an.

Au départ, l'équipe projet est constituée par autosBus et Bourg Nature Environnement (BNE), deux associations qui coopèrent au sein du Conseil de développement de la CA3B et qui ont reçu son soutien unanime (Annexe 2). L'équipe projet pourra être élargie en tant que de besoin.

Dès que possible, l'initiative sera présentée aux nouveaux élus de la CA3B et leur soutien sera sollicité.

Rencontres inter-villages

Vingt participants en binômes (élu référent - citoyen pionnier) + quelques observateurs

Rencontres trimestrielles dans les villages à tour de rôle

Actions envisagées, expériences à partager, experts invités, leçons apprises

Annexe 1 : L'urgence climatique, la mobilité et les villages

Au printemps 2019, le Conseil de développement de la CA3B a fait plusieurs propositions pour que notre territoire agisse au plus vite et avec le meilleur impact possible en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les premières propositions ont concerné le secteur de la mobilité car c'est celui qui génère le plus de CO² et qui tarde le plus à réduire ses émissions. D'autres propositions ont été faites dans les domaines du logement et de l'agriculture.

Pour ce qui est de la mobilité, la première proposition était de promouvoir le covoiturage et le télétravail dans les entreprises pour les salariés qui habitent loin de leur travail. À l'automne dernier, cette proposition a fait l'objet d'une [action pilote](#) appelée 'Covoiturons d'urgence'. Dix entreprises de l'Agglomération ont travaillé ensemble et ont commencé à agir pour réduire les émissions des déplacements de leurs 7 000 salariés¹. Cette action a été une réussite.

La seconde proposition était de promouvoir les alternatives à la voiture en solo chez les habitants de la périphérie de Bourg. Il a été proposé de s'y attaquer en engageant une dizaine de villages-pilotes à promouvoir une mobilité sobre. C'est l'origine de l'initiative 'Mon village bouge'.

Pour affronter le défi de l'urgence climatique, nos voitures doivent rapidement devenir électriques **et** moins nombreuses. Cela passe par un usage accru des transports publics, du covoiturage, des deux-roues et de la marche. En prime, nous gagnerons des fins de mois plus faciles, des embouteillages moins longs, un stationnement moins gênant et une meilleure santé.

Si nous vivons à la campagne, ce n'est pas simple car les zones peu denses sont le royaume de la voiture et le plus souvent de l'auto-solo. Aujourd'hui la voiture est la seule façon d'aller facilement où l'on veut quand on veut. Il va falloir de l'inventivité pour trouver des alternatives agréables et efficaces. Certaines alternatives existent déjà : transport à la demande, vélo électrique, covoiturage entre collègues, applications de covoiturage quotidien, autopartage, etc. En maîtrisant ces nouvelles formes de déplacement, il deviendra peut-être possible d'avoir une voiture de moins par famille : un bonus de plusieurs milliers d'euros par an et une grosse motivation pour changer les habitudes de mobilité.

Pour changer les habitudes de mobilité, en supposant qu'il existe de bonnes alternatives à la voiture, il faut aider les gens à les essayer. Dans un village périurbain, les élus et les citoyens motivés sont très bien placés pour y contribuer.

¹ Biscuits Bouvard, Caisse d'Allocations Familiales, Centre Psychothérapique de l'Ain, Direction Départementale des Territoires, Dynacité, Centre Hospitalier de Bourg (Fleyriat), Préfecture, Renault Trucks, Martin-Belaysoud, Ville de Bourg-en-Bresse.

Annexe 2 : Soutien du Conseil de développement de la CA3B

Lors de sa réunion plénière du 20 février 2020, le Conseil de développement² a voté à l'unanimité le texte suivant :

Le Conseil développement exprime son soutien à l'initiative 'Mon village bouge', portée par les associations autoBus et Bourg Nature Environnement. Il autorise les deux associations à faire état de ce soutien. Les associations rappellent que cette initiative est dans la droite ligne des précédents travaux du Conseil sur l'urgence climatique. Elles s'engagent à rendre compte régulièrement de l'avancement du projet et à demander au Conseil des avis sur son évolution. Elles ne feront pas appel aux ressources humaines ou financières dont dispose le Conseil.

² Instance participative constituée de bénévoles représentant les milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, environnementaux et associatifs

Annexe 3 : Première rencontre à Journans

Neuf villages étaient présents à Journans le mardi 7 juillet. Le dixième était absent à la suite du décès de la personne qui avait engagé sa municipalité. Presque tous les villages avaient une double présence (élu/ambassadeur). On n'a jamais vu autant de vélos à une réunion en zone périurbaine !

En deux heures de discussions intenses, il est sorti une foule d'idées intéressantes. Pour faire très bref, on peut dire que dans un passé récent, nos villages se sont surtout intéressés



- aux voies et liaisons cyclables et piétonnes
- aux systèmes de covoiturage solidaire
- à l'utilisation (ou la difficulté d'utilisation) du transport à la demande (Rubis Plus).

et qu'une majorité de villages aimerait à l'avenir ...

- développer les déplacements actifs vers l'école
- communiquer sur le covoiturage
- faire un stand ou une fête sur la mobilité

Annexe 4 : Seconde rencontre à Bresse-Vallons

Dix villages étaient réunis à Bresse-Vallons le 8 septembre 2020. La plupart des participants avait reçu une proposition de covoiturage. Il y eu 2,9 personnes par voiture en moyenne (record à battre).

Un village avait fait défaut mais un autre était en attente et l'a remplacé. Tous les villages étaient présents, en grande majorité sous forme de binôme élu-citoyen. Six villages ont créé un groupe de travail élus-citoyens et deux ont l'intention de le faire



La rencontre a inclus trois témoignages sur la démobilité à Bresse-Vallons, sur le vélo à l'école de Lent et sur le stand des mobilités sobres de Courmangoux.

Voici les actions que les participants ont l'intention d'engager prochainement :

- Communiquer et faire des animations - Il y a des intentions d'agir rapidement dans six villages (y compris la toute prochaine fête du vélo de Jasseron)
- Partager les rues : Il s'agit de réduire la vitesse des voitures et d'assurer une bonne cohabitation de tous ceux qui utilisent la rue, quel que soit leur mode de

déplacement. À nouveau, c'est une intention prioritaire dans six villages.

- Promouvoir le covoiturage - Il s'agit à la fois d'organiser les outils de covoiturage et d'inciter les habitants à s'en servir. Il y a des intentions de commencer rapidement dans quatre villages.
- Organiser les déplacements actifs vers l'école - Deux sortes d'actions sont ressorties : créer un pédibus et faire un plan de déplacements. Il y a des intentions de commencer rapidement dans trois villages.